AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

217C1144
FR0010417345-FS0481

6 juin 2017

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

DBV TECHNOLOGIES

(Euronext Paris)

Annule et remplace D&I 216C0996 du 28 avril 2016

Par courrier reçu le 5 juin 2017, la société Janus Capital Management LLC[1] (151 Detroit Street, Denver, Colorado 80206, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré détenir, au 9 avril 2015, 836 204 actions DBV TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 4,36% du capital et des droits de vote[2] de cette société[3] et n'avoir, par conséquent, pas franchi en hausse, le 9 avril 2015, les seuils de 5% du capital et des droit de vote de la société DBV TECHNOLOGIES.

Le déclarant a précisé détenir, au 1er juin 2017, 1 118 417 actions DBV TECHNOLOGIES représentant autant de droits de vote, soit 4,53% de capital et des droits de vote de la société DBV TECHNOLOGIES[4].

[1] Contrôlée par Janus Capital Group.
[2] Et non 5,12% du capital et des droits de vote de DBV TECHNOLOGIES.
[3] Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 19 209 771 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.
[4] Sur la base d'un capital composé de 24 668 838 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.